





Les sédiments extraits seront mis en fond de fouille (tranchée pour le raccordement électrique et eau), ils n'ont pas besoin d'être traités car aucun produit à part l'air n'est utilisé pour la foration.

Les eaux pompées seront réinfiltrées depuis la surface mais aussi déversées dans le fossé avoisinant.

### **DISPOSITIONS POUR EMPECHER LA MISE EN RELATION DES DIFFERENTS NIVEAUX D'AQUIFERES**

Le tubage du forage dépassera de 50 cm du sol fini.

La margelle de béton armé ou bordure verticale d'une dizaine de centimètres d'épaisseur qui entoure l'ouvrage est conçue de manière à éloigner les eaux de ruissellement et de surface de la tête du forage.

La partie de l'ouvrage séparant cette tête de puits de la zone à capter est aussi équipée d'un tubage étanche cimenté pour garantir l'isolation parfaite des différents aquifères.

Des centreurs seront posés pour maintenir le tube et avoir un espace annulaire régulier.

La zone de forage entre la cimentation et le massif filtrant sera étanchée par un bouchon de granulés d'argile.

L'ouvrage est équipé de tubes pleins, dont la qualité et l'épaisseur sera en adéquation avec les contraintes subies, de crépines avec des fentes correspondant à la granulométrie du sol et leur hauteur, au débit d'eau attendu.

La zone de captage est comblée par un massif filtrant de graviers roulés calibrés.